

1670. 6 août : Marché entre Aubin Lambert et Pierre Renaud-
Locat.

Pierre Renaud-Locat s'engage à faire, rendre et corder d'ici au
Printemps Prochain, 50 cordes de bois pour Aubin Lambert,
moyennant 100 f tournois, à raison de 40 sols la corde. Il
prendra ce bois sur la terre d'Aubin Lambert, entre la côte et le
désert de l'habitation. Aubin Lambert promet de le payer en bons
effets au fur et à mesure de son travail. Il lui avance la somme
de 20 f en effets dont Renaud-Locat aura besoin; cette avance
sera déduite sur le prix du premier travail.

Témoins : Alexandre Turpin; Gilles Dutartre.

(signé) : A Turpin Gilles Dutartre

Notaire : Rageot, Gilles (1666-1691).

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin, p. 35](#)